Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Valence et compléments verbaux en akwá, bantu C22 de la République du Congo
Valence and verbal complements in Akwá, Bantu C22 of the Republic of Congo

Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza,
Université Marien Ngouabi, Congo
E-mail: guyrogercyriac@yahoo.fr
https://doi.org/10.55595/rcga

Date de réception : 20/02/2022 **Date d'acceptation :** 20/5/2022 **Date de publication :** 30/07/2022

Résumé : Illustrée à l'aide d'un corpus d'environ deux cents phrases, la présente étude vise à décrire, suivant le modèle théorique de la syntaxe de dépendance initié par L. Tesnière, la valence et les compléments verbaux, c'est-à-dire les liens susceptibles d'exister entre le verbe (noyau) et ses différents actants (sujet et compléments d'objet) en akwá, une langue bantu en usage au nord de la République du Congo. De cette étude, il apparaît que contrairement à certaines langues dont le français, l'akwá ne dispose pas de verbes absolument avalents (impersonnels) et ces derniers sont majoritairement monovalents.
Mots-clés : valence, compléments, actants, bantu, akwá

Abstract: Illustrated using a corpus of approximately two hundred sentences, the present study aims to describe, following the theoretical model of dependency syntax initiated by L. Tesnière, valence and verbal complements, that is that is, the links likely to exist between the verb (core) and its various actants (subject and object complements) in Akwá, a Bantu language used in the north of the Republic of Congo. From this study, it appears that unlike some languages including French, Akwá does not have absolutely avalent (impersonal) verbs and these are mostly monovalent.
Keywords : valence, complements, actants, bantu, akwá

Auteur correspondant(e): Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza, **E-mail**: guyrogercyriac@yahoo.fr

0. Introduction

L'examen des travaux de syntaxe portant sur les langues du groupe C20, ɛmbɔsi, de M. Guthrie (1971 :12), dont fait partie l'akwá, révèle que ces derniers se résument à la catégorisation lexicale et à l'étude des différentes structures phrastiques, sans analyser, de manière spécifique, les différentes déterminations[2] du verbe, qui est censé être le noyau de l'essentiel des constructions langagières dans ces langues. C'est en partant de ce constat que la présente réflexion se propose d'étudier la valence et les compléments verbaux en akwá, suivant la terminologie de L. Tesnière (1976). Il s'agit, à partir d'un corpus d'environ deux cent cinquante phrases, essentiellement verbales, recueillies à Makoua et à Brazzaville, en février-avril 2020, d'établir le lien syntaxico-sémantique susceptible d'exister entre le verbe et ses différents déterminants actanciels en akwá.

Pour atteindre cet objectif, les données constituantes dudit corpus sont exploitées selon le modèle structural, notamment celui de la syntaxe de dépendance, initiée et développée, au début de la seconde moitié du siècle dernier, par ce linguiste français, dont l'ouvrage fondamental contenant les postulats de cette théorie a été publié, à titre posthume, en 1959 puis revu et corrigé en 1976.

Inspirée par les sciences exactes, cette méthode a déjà guidé plusieurs travaux de recherche en linguistique[3]. En effet, comme en chimie, la syntaxe de dépendance assimile, selon D. Costaouec et F. Guérin (2007 : 169), la structure des verbes à celle des atomes. C'est pourquoi, à l'instar d'un noyau atomique qui est "susceptible d'exercer son attraction sur des actants (électrons)", chaque verbe est un centre de relations établies avec le sujet et les compléments. Suivant ce principe, toute phrase est une organisation hiérarchisée d'éléments, un réseau de relations constitué autour d'un noyau ou d'"un centre absolu"[4] dont dépendent les "actants" que sont le sujet et les compléments, grâce au jeu de la "connexion"[5], c'est-à-dire de la relation de dépendance verticale unissant le terme principal ou gouverneur[6] à ses subordonnés. Ainsi présentée, la valeur du noyau, clarifie Claire Blanche-Benveniste (2002 : 68), est déterminée par les éléments qui "tournent autour" de ce dernier. Dans cette perspective, les différentes constructions verbales, avec leurs sujets et compléments, sont sémantiquement solidaires des verbes. Dès lors, en se fondant sur l'hypothèse selon laquelle certains verbes de l'akwá seraient susceptibles d'être, outre le sujet, déterminés par les compléments actanciels que sont le COD et/ou le COI, le présent travail voudrait

[2] Les circonstants et les différentes modalités verbales (les temps, les modes et les aspects) qui sont aussi les déterminants verbaux, au sens martinetien du terme, sont exclus de cette analyse parce qu'ils n'ont pas les caractéristiques des valences verbales.

[3] A ce sujet, voir les travaux de P. Garde (1981), C. Blanche-Benveniste (2002), N. Mazziotta (2012) et de N. Le Querler (2012)

[4] Nous devons cette expression à G. Siouffi et à D. V. Raemdonk (1999, p. 200).

[5] Ce terme qui est à la base de la théorie dépendancielle de L. Tesnière traduit la relation verticale de dépendance existant le noyau à se subordonnées.

[6] Nous empruntons ce terme à I. Mel'čuk, (2009, p. 25)

résoudre un problème qui se résume à la question suivante : comment s'organisent les différents actants verbaux en akwá ?
En réponse à cette question, la présente analyse est structurée en trois points que sont :

- clarification notionnelle ;
- transitivité et intransitivité ;
- répartition des verbes du corpus en fonction de leur valence.

1. Clarification des contenus notionnels

Nous pensons nécessaire de commencer cette analyse par définir les termes fondamentaux de ce travail que sont ***actant-valence et complément.***

1.1. Actant

Développé par L. Tesnière (1976, op.cit. :46) et repris par plusieurs chercheurs dont G. Lazard (1994) qui en a fait l'objet d'un ouvrage, le terme actant (ou argument[7] en syntaxe minimaliste) désigne toutes les unités substantivales ayant, chacune, une fonction syntaxique parce que relevant du réseau relationnel subordonné au noyau (verbe) dans une phrase. En d'autres termes, l'actant est un tout composant de la phrase imposée par l'environnement ou la programmation syntaxique d'un verbe et devient, par ce fait, le complément syntaxico-sémantique de ce dernier. Étant doublement liés à ce dernier (le verbe), les actants, notamment les compléments sont bien différents des circonstants et n'ont, d'après Herslund et Sorsen (1994), d'autres fonctions que de constituer, au moyen d'une combinaison très intime avec le noyau organisateur (prédicat), "le fondement prédicatif".
Enfin, comparant toute phrase à une scène, D. Creissels (2006 : 3) définit l'actant comme toute entité ayant un rôle précis dans le type d'événement ou de situation signifié par le verbe. Ainsi, en fonction du rôle joué par chacun d'eux, on distingue trois types d'actants que sont le "prime actant", le "second actant" et le "tiers actant", qui correspondent, respectivement, au sujet, donc à celui qui fait l'action, au complément d'objet direct ou à celui qui supporte l'action et au complément d'objet indirect ou à celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action exprimée par le verbe, dans la grammaire traditionnelle. De cet éclairage, il apparaît que l'usage des actants implique nécessairement les constructions liées à la transitivité et à l'intransitivité d'autant plus que ces derniers sont, sur le plan sémantique, les compléments prévus par les contenus du prédicat, M. Herslund (2006 : 2), qui font l'objet du deuxième point du présent article. Ainsi, par exemple, dans la phrase tirée de notre corpus,

1. atíndí mwá okanda
   #a-tínd-í# mo-á#o-kanda#""
   il/envoyer+"réc. simp."/épouse/lettre
   "il a envoyé une lettre à son épouse".

On distingue trois actants que sont a- de *atíndí* qui est l'indice sujet de la 3ème personne du singulier, *mwá* et *okanda* qui assument respectivement les fonctions de complément d'objet indirect et de complément d'objet direct.
Il en est même des unités lexicales *mwána*, *pára* et *gnango* qui sont, respectivement, prime, second et tiers actants dans la phrase ci-dessous :

[7] Voir A. Rouveret (2015) 06 562 61 35

2. *mwána aghé pára na gnango*
   #mo-ána # a-ghe-é# pára# na#gnango#
   enfant/un/il/donner + "réc. simp."/prép./maman
   "l'enfant a donné l'argent à sa mère"

1.2. Valence

Avant son usage en linguistique, le terme valence que nous empruntons à L. Tesnière (op. cit., 1976 : 283)) a désigné, selon F. Neveu (2006, p. 494), le nombre de liaisons qu'un atome est censé avoir avec d'autres (atomes) dans une combinaison. C'est donc par analogie que les linguistes définissent cette notion en s'inspirant de cette structuration chimique. Ainsi, pour L. Tesnière (op.cit. :² 238), la valence renvoie au "nombre d'actants gouvernés par le prédicat verbal".

Cette idée est récemment reprise par M. Riegel et al. (2014 : 234) pour qui la valence est une aptitude générale de certaines catégories centrales, fonctionnant comme catégories têtes dans l'architecture de la phrase à l'image des verbes à imposer à leur entourage des configurations syntaxiques bien déterminées". S'inscrivant dans cette logique, D. Creissels (2006 : 3) inclut les aspects sémantico-syntaxiques pour définir la notion de valence comme l'ensemble des propriétés des rections des verbes. Sémantiquement, précise D. Creissels (ibid.), "le signifié lexical de chaque verbe implique la participation d'un nombre déterminé d'arguments ou actants et conditionne, en outre, plus ou moins la possibilité d'introduire dans la construction des constituants ajoutant divers types de précisions, notamment la mention d'autres entités pouvant participer à l'événement". A titre illustratif, cet auteur recourt au verbe "couper" dont l'usage le plus courant, en français, implique sémantiquement deux actants (éventuellement un agent et un patient) mais peut, en outre, impliquer, à la différence d'un autre verbe comme saisir, l'intervention d'un instrument.

Sur le plan syntaxique, poursuit D. Creissels (ibid), chaque constituant nominal assumant dans la construction d'un verbe un rôle sémantique déterminé présente des caractéristiques formelles susceptibles de le distinguer des autres constituants nominaux participant à la construction du même verbe avec des rôles sémantiques différents.

De ce qui précède, nous concluons à la suite de D. Creissels (ibid.) que la valence d'un lexème verbal ne doit pas être conçue comme déterminée de manière unique. Beaucoup de verbes ont plusieurs possibilités de construction du double point de vue sémantique et syntaxique. Suivant ce principe, les verbes sont repartis en fonction de leur valence, c'est-à-dire du nombre de position(s) que chacun ouvre aux actants. En conclusion, la notion de valence renvoie au nombre d'actant(s) susceptible(s) d'être admis par un verbe. Suivant cette logique, nous distinguons, comme L. Tesnière (op. cit., 239), quatre types de verbes que sont :"

- les verbes avalents ;
- les verbes monovalents
- les verbes di- ou bivalents et les verbes trivalents.

1.2.1. Verbes avalents

Définis comme sans avalents" par L. Tesnière (op. cit : 239), les verbes avalents sont ceux qui ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier et dont le sujet, qui serait, en principe, le prime actant, est sémantiquement "une coquille vide" bien que présentant, selon M. Riegel et al. (2014, op. cit.: 749), sur le plan syntaxique, les

propriétés de position et de rection caractéristiques de la fonction sujet, mais demeure dépourvu, sur le plan sémantique, de la contrepartie référentielle associée au sujet canonique. Dans ces conditions, l'emploi de ce dernier relève d'une exigence morphosyntaxique et constitue, selon L. Tesnière (op. cit., ibid.), un simple "marquant de l'anontif singulier du verbe". Suivant cette présentation, on peut conclure que les verbes avalents sont ceux qui correspondent aux "verbes impersonnels" ou unipersonnels" dans la grammaire traditionnelle.
Cependant, contrairement à certaines langues occidentales, à l'exemple du français où ce type de verbes est formellement identifié, leur existence paraît très difficile à prouver en akwá. Cela s'explique par le fait que même si certains verbes ne s'y conjuguent, certes, qu'à la troisième personne du singulier, en raison de leur contenu sémantique, à l'instar du verbe enɔ "pleuvoir", ces derniers sont nécessairement déterminés par un sujet agissant, sémantiquement plein qui, par opposition au sujet apparent des verbes impersonnels du français, est nécessairement à l'origine de l'action exprimée par ces derniers. Ainsi, par exemple, si dans les phrases *mvua anɔ* (3) "la pluie a plu" et *mosé mobala* "le "soleil fait chaud", la langue française recommande la substitution des substantifs sujets agissants *mvua* "la pluie" et *mosé* "le soleil" par le pronom personnel sujet apparent "il", l'akwá les admet comme tel. C'est pourquoi, pour éviter toute confusion pouvant être engendrée par l'emploi du terme verbe impersonnel, nous le substituons par celui de constructions impersonnelles dont l'illustration est faite à l'aide d'exemples ci-dessous présentés.

4. edzaɣa okɔ ohɔɣɔ[8]
   |##e-dz-áɣ-á #o-kɔ #o-hɔɣɔ##|
   il+être+él.comp./jour/un/
   "il était une fois".

5. edí pasi
   |##e-di-í# pasi##|
   il + être + réc. simp./difficile
   "c'est difficile"

6. enɔɣɔ mvua
   |##e-nɔ -ɔɣ-ɔ# mvua##|
   il + pleuvoir + "hab." él./pluie
   "lorsqu'il pleuvait".

1.2.2. Verbes monovalents

Connus sous le nom de verbes intransitifs parce qu'incompatibles aux compléments d'objet, les verbes monovalents ou univalents sont ceux dont la sphère d'emploi n'admet qu'un actant (prime actant). Ils le sont ainsi parce que l'action exprimée par ces verbes n'est exercée que par cet actant qui a valeur de sujet. Ont ce statut, en akwá, les quelques verbes ci-après :
ehemba "marcher", "voyager" dans :

7. mwána ahémbí

[8] Dans notre langue d'étude, l'indice pronominal e- a la valeur du pronom personnel apparent qui détermine les verbes avalents en français.

|##mo-ána #a-hémb-í #
enfant/un/il + marcher + "réc. simp."
"l'enfant a voyagé"

- etiɣa "somnoler" dans :

8. ovúru natiɣa
|## o-vúru#na-tiɣ-a#|
Etranger/il+ somnoler+"act."
"l'Etranger somnole"

eduma "courir", "fuir" dans :

9. gnango adúmí
|##gnango# adúmí##|
Maman/elle + fuir + "réc. simp."
"Maman a fui".

ewa "mourir" dans :

10. okondzi awí
|##o-kondzi#a-w-í##
chef/un/il+mourir+"réc.simp."
"le chef est décédé".

eswa "grandir" dans :

11. mwána aswé
|##mo-ána #a-su-é ##|#
enfant/un/il+grandir + "él. simp."
"l'enfant a grandi"

1.2.3. Verbes bivalents

Les verbes di- ou bivalents sont ceux qui admettent deux actants, éventuellement le prime actant et le second actant qui, du point de vue syntaxique, a valeur de complément d'objet. Sur le plan sémantique, ce dernier désigne la personne ou l'objet sur lequel transite l'action exprimée par le verbe. Les verbes bivalents intègrent la catégorie de ceux dits transitifs directs, par le fait qu'ils désignent une action qui, du sujet, est directement transmise au complément d'objet.
Exemples :

12. ayémbí andzémbo
|##a-yémb-í#a-ndzémb-o#|
il + chanter + "réc. simp."/chanson/pl.
"il a chanté plusieurs chansons"

13. abómí atsú
|## a-bóm-í#a-tsú#|
il+tuer+"réc. simp."/poisson/pl.
"il a capturé beaucoup de poissons"

14. adzé bia
|##a-dz-é#bia##|

il+ manger + "réc. simp."/nourriture
"il a mangé la nourriture"

15. atangí okanda
|##a-tang-í# o-kanda##|
"il a lu une lettre"

16. akéní opána
|##a-kén-i#o-pána##|
"il a coupé un arbre".

Toutefois, il importe de relever que lorsque le second actant est connu du contexte, ce dernier peut être omis sans altérer le sens de certains de ces verbes. Dans ces conditions, on parle de la construction intransitive des verbes transitifs, comme cela apparaît dans les exemples ci-après :

17. ayémbí
|##a-yémb-í##|
il + chanter + "réc. simp."/
"il a chanté "

18. abómí atsú
|## a-bóm-í##|
il+tuer+"réc. simp."
"il a capturé "

19. adzé bia
|##a-dz-é##|
il+ manger + "réc. simp."/
"il a mangé "

20. atangí okanda
|##a-tang-í##|
"il a lu une lettre"

21. akéní opána
|##a-kén-i##|
"il a coupé".

1.2.4. Verbes trivalents

À la suite de N. Le Querler (op. cit. : 175), nous concevons la trivalence comme "la possibilité théorique qu'a un verbe de se trouver dans une construction où il a un sujet et deux compléments". En d'autres termes, les verbes trivalents ou "ditransitifs", d'après l'expression empruntée à M. Riegel et al. (op. cit. : 394) sont ceux dont les contours syntaxico-sémantiques qui, à l'image de *e-ha* "donner", *edefa* "emprunter", *ehɔ* "parler" *ekwa* "demander" et *ekɛ́mbɛ* "écrire", en akwá, admettent l'usage des trois actants, éventuellement le sujet et deux compléments d'objet que sont le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect, comme cela apparaît dans l'exemple ci-dessous :

22. ahé bia na mwána
|##a-h-é#bia# na#mo-ána##|
il + donner + "réc. simp."nourriture /à/enfant/un
"Il a donné la nourriture à un enfant".

23. mwá adefí pára na mômi
|##mo-á#a-def-í# pára#na#mo-mi##|
épouse/elle + emprunter + "réc. simp."/à/époux
"une épouse umprunte de l'argent à son époux"

24. gnango ahɔ opóro na mwána
|##gnango#a-h-ɔ#o-póro#na#mo-ána##|
Maman/une/elle+parler+ réc. simp./à/enfant/un
"Une mère a parlé français à son fils"

25. mwána akwé bia na gnango
|## mo-ána# a-kw-é# bia# na# gnango##|
Enfant/un/il+ demander +"réc. simp." /nourriture/à maman/une
"Un enfant a demandé la nourriture à sa maman"

26. gnango akɛmbí okanda na mwána
|##gnango#a-kɛmb-í#o-kanda# na# mo-ána##|
maman/elle+ écrire + "réc. simp."/lettre/une/à/enfant
"maman a écrit une lettre à son fils".

Les deux derniers actants des verbes trivalents, en l'occurrence le COD et le COI[9], se distinguent, syntaxiquement, l'un de l'autre par le fait que le premier se rattache directement au noyau prédicatif alors que le second l'est au moyen du fonctionnel *na* qui est, sur le plan sémantique, l'équivalent de la préposition à, en français. Généralement, dans cette langue, le COD précède le COI, comme cela est illustré dans les exemples 22, 23, 24, 25 et 26.

Cependant, il y a des cas où le COI est employé comme second actant en se rattachant, comme le COD, directement au noyau prédicatif, sans l'aide du fonctionnel na.

Exemples :

27. ahé mwána bia mwána
|##a-h-é##mo-ána#bia##|
il + donner + "réc. simp."/enfant/nourriture/
"Il a donné à un enfant la nourriture ".

28. mwá adefí pára na mômi
|##mo-á#a-def-í# pára#na#mo-mi##|
épouse/elle + emprunter + "réc. simp."/à/époux
"Une épouse emprunte de l'argent à son époux"

[9] Il s'agit d'un principe formel établi par plusieurs chercheurs dont D. Maingueneau (1999 : 85), pour qui :"la distinction entre le complément direct et le complément indirect implique la présence ou l'absence d'une préposition, désémantisée ou douée d'un sens très pauvre, le plus souvent à ou de"

29. gnango ahɔ na mwána opóro
|##gnango#a-h-ɔ# na#mo-ána#o-póro##|
Maman/une/elle + parler+ "réc. simp."/enfant/un/français
"Une mère a parlé, à son fils, français"

30. mwána akwé gnango bia
|## mo-ána# a-kw-é#gnango# bia##|
Enfant/un/il+ demander +"réc. simp." maman/une/nourriture
"un enfant a demandé la nourriture à "

31. gnango akɛmbí mwána okanda
|##gnango#a-kɛmb-í# mo-ána#o-kanda##|
maman/elle+ écrire + "réc. simp."/lettre/ enfant
"maman a écrit, à son fils, une lettre ".

De ce qui précède, il apparaît que la catégorisation des verbes d'une langue en verbes monovalents, bivalents et trivalents n'est que formelle et présente beaucoup de limites parce que dans la pratique, un verbe monovalent peut, en fonction de ses différents contextes d'emplois, admettre plus d'un actant, comme il en est le cas, en akwá, du verbe ekwa "demander" dans les phrases ci-après :

32. mwána akwé
|##mo-ána a-kw-é##|
enfant/un/ il+ demander+ "réc. simp."
"l'enfant a demandé"

33. mwána akwé elambá
|##mo-ána#a-kw-é# e-lambá##|
enfant/un/il+demander+"réc. simp."/vêtement
"l'enfant a demandé un vêtement"

34. mwána akwé elambá na sango
|##mo-ána#a-kw-é#e-lambá#na# sango##|
enfant/un/il+demander + "réc. simp."/vêtement/un/à/père
"l'enfant a demandé un vêtement à son père"

De ces exemples, il ressort que pour bien cerner la question de valence, il s'impose la nécessité d'étudier la complémentation dont le contenu sémantique fait, d'ailleurs, l'objet du point suivant.

1.3. Complément

Contrairement à N. Mazziotta (op.cit. :187) qui englobe dans le mot complément "le sujet, l'objet et les compléments périphériques non régis", nous préférons la définition que propose A. Martinet (1985 :170) de cette notion parce qu'elle relève d'une théorie qui répond à nos aspirations. En effet, pour lui, le complément désigne, tout monème ou groupe de monèmes qui s'ajoute(nt) à l'énoncé minimum, c'est-à-dire au couple sujet-prédicat. Sélectionné par la base verbale, le complément fait partie de la catégorie des expansions ou des monèmes qui, selon F. François (1973 : 256) peuvent être ajoutés à

l'intérieur du cadre constitué par l'énoncé minimum sans y changer les rapports pré-existants.

De même, sur le plan sémantique, le complément est perçu par M.-J. Béguelin (2000 : 140) comme "un mot, un groupe de mots ou à une proposition qui s'ajoute à un terme le sens". Ainsi défini, le statut des compléments, comme le remarque C. Bracquenier (2012 : 136) "se trouve déterminé selon leur degré de dépendance vis-à-vis du verbe constructeur de la phrase". Mais, en fonction de leur rôle et du sens dudit verbe, nous distinguons, comme M. Grevisse et A. Goosse (1986 : 256) deux types de compléments que sont les compléments obligatoires ou essentiels et les compléments non obligatoires ou facultatifs.

1.3.1. Compléments obligatoires

Les compléments obligatoires, nécessaires ou essentiels sont ceux qui sont indispensables au sens du verbe et dont la suppression ne peut, donc, se faire sans altérer la structure syntaxique et le contenu sémantique de la phrase au sein de laquelle ils sont employés. Ne pouvant être déplacés ni supprimés, ces compléments relèvent du groupe verbal et se placent, généralement, après le verbe qu'ils déterminent. Les compléments d'objet sont les compléments obligatoires ou essentiels les mieux connus parce que la majorité de verbes qu'ils déterminent, en akwá, ne peuvent être employés sans ces derniers. Pour s'en convaincre, nous pensons aux verbes *eswaɣa* "laver", "nettoyer", *efúbísa* "laver une personne", *eseba* "aiguiser", *eduma* "craindre" qui s'emploient nécessairement avec leur complément, sauf dans les cas de "phrases en contexte", c'est-à-dire celles qui, qui selon A. Martinet (op.cit.,) tirent principalement leur sens du contexte dans lequel elles sont produites. La notion de contexte, renchérit A. Martinet (ibid) renvoie, ici, à l'environnement sémantico-syntaxique, c'est-à-dire à toute phrase qui précède ou qui suit l'énoncé dont il est question.

De même, bien que ne faisant pas partie des compléments actanciels, ou des principaux acteurs de la scène décrite par le verbe, les attributs de sujet et de compléments intègrent la catégorie de compléments essentiels ou obligatoires. Ainsi, la phrase *adi okondzi* (35)"il est un chef" ne peut être ainsi comprise sans le groupe nominal *–di okondzi*. Sa suppression confère le sens d'exister au verbe copule –di "être" qui sert de support existentiel au terme attributif.

Il en est de même des locatifs (unités lexicales servant à marquer une localisation spatiale) qui, bien que relevant, en principe, de la catégorie des compléments non essentiels, ont, dans certaines constructions, un caractère obligatoire. Il en est ainsi lorsqu'ils complètent, en akwá, le sens des verbes *ehúma* "revenir", *ekɛ́* "aller", "partir" ou *ela* "habiter" qui ne peuvent être employés, dans cette langue, sans préciser le lieu d'où l'on revient ou celui où l'on va.

Enfin, à ces particularités, C. Bracquenier (2012 : 135), ajoute les compléments dits de prix, de mesure de poids et de distance comme ceux dont l'usage est fondamental dans les phrases où ils apparaissent. Cette observation découlant du français est aussi valable pour l'akwá comme cela est illustré à l'aide d'exemple ci-dessous

36. mbia edí pára káma
|## mbia#e-d-í# pára# káma##|
noix/elle+être/coûter/ franc/cinq cents
"les noix coûtent cinq cents francs"

37. |##ndaɣo edí atámbi dzómi##|
nda ɣo# e-d-í# a-támbi# dzómi
maison/être+ "réc. simp".de/pieds/pl./dix (mètres)
"la maison mesure dix mètres"

1.3.2. Compléments non obligatoires

Les compléments non obligatoires ou facultatifs sont ceux qui sont considérés, selon C. Bracquenier (op. cit. :136) comme des "éléments facultatifs, accessoires, secondaires et non essentiels à la phrase". Ces derniers sont déplaçables et leur suppression n'a aucun impact syntaxico-sémantique sur la phrase dans laquelle ils sont employés. Généralement constitués d'adverbes, l'intérêt de ces compléments est de renseigner sur les circonstances dans lesquelles se réalise l'idée exprimée par le verbe qu'ils déterminent.

Exemples :

38. sángo mwaná agná yâna
|##sángo#mo-aná# a-gna-á#yâna##|
Père/femme/elle+arriver/avant-hier
"la tante est arrivée avant-hier".

39. baro abíní pé
|##ba-ro# a-bín-í #pé##|
personnes/elles +danser+ "réc. simp."là-bas
"des personnes ont dansé là-bas".

40. mwána abórúmú ó mboɣa
|## mo-ána# a-bór-úm-ú# ó# mboɣa##|
enfant/un/il+naître+pass.+"réc. simp."/au/village
"un enfant est né au village".

41. ndzémbe ayémbí ó ndaɣo
|##ndzémbe#a-yémb-í#ó# ndaɣo##|
"un chanteur a chanté dans la maison".

De ces exemples, il ressort que les circonstants *yâna* "avant-hier", *pé* "là-bas" et *mboɣa* "village" ont, effectivement, un caractère facultatif parce que leur omission ou leur suppression n'a aucun impact syntaxico-sémantique sur les phrases dans lesquels ils figurent. Cependant, comme nous l'avons, ci-dessus, étudié, il est des cas dans lesquels les verbes pourtant destinés à être employés nécessairement avec les compléments obligatoires le sont sans ces derniers et inversement. Cela nous permet de relever que l'opposition qu'établit la grammaire traditionnelle et reprise par plusieurs linguistes entre compléments obligatoires et compléments non obligatoires paraît très contestable. Ce constat est similaire à celui fait par C. Bracquenier (2013 : 62) qui, dans son article intitulé "Circonstants et spécifiants : vers une nouvelle analyse sémantico-syntaxique de la phrase russe" remet en cause l'appellation compléments circonstanciels et distingue ces "ex compléments" en deux sous-groupes que sont :les compléments circonstanciels authentiques ; c'est-à-dire qui restent circonstanciels, donc accessoires et facultatifs et

ceux qui ne peuvent plus prétendre à cette appellation, parce que devenus obligatoires, essentiels requis et régis de verbes.
De ce qui précède, il découle l'observation selon laquelle il importe, certes, de corréler l'emploi d'un complément à celui d'un verbe, comme le fait la grammaire traditionnelle, mais sans en faire la base d'une catégorisation verbale. Telle est l'une des problématiques de la transitivité et de l'intransitivité dont l'examen fait l'objet du point ci-dessous développé.

2. Transitivité et intransitivité en akwá

Dans ce point, nous traiterons successivement de la transitivité et de l'intransitivité.

2.1. Transitivité

Comme bien d'autres notions étudiées en linguistique, la transitivité est diversement définie et devient ainsi un choc de perceptions, en dépit de multiples études faites sur elle et surtout de la réalité évidente qu'elle recouvre. À cause d'elle, les écoles s'affrontent, les idées se heurtent, rendant ainsi difficile la conciliation des théories qui en font un sujet d'étude. Sa complexité avait déjà incité M. Gross (1969 : 73) de suggérer sa suppression et de son corollaire complément d'objet de notre vocabulaire.
De même, inspiré par ce fait, L. Pino Serrano (2010 : 12) a publié, dans les Travaux de Linguistique, un article intitulé "Limites fonctionnelles et transitivité".
Mais, au-delà de tout, nous adoptons pour cette étude, la définition que propose F. Neveu (2004 : 485) de cette notion. Pour lui, en effet, la transitivité "est une propriété syntaxique et sémantique qui peut être décrite comme la capacité d'un verbe à construire un complément d'objet que celui-ci soit simplement admis par le verbe ou résultant d'une contrainte de sélection." Dans ces conditions, la transitivité suppose une relation syntaxico-sémantique autour d'un verbe déterminé comme tel par un constituant nominal identifiable comme objet ou son substitut. Cette dernière résulte de l'incomplétude verbale et son schéma se résume au triptyque sujet- noyau prédicatif-objet. Cela sous-entend que tout verbe admettant un substantif ayant le statut fonctionnel de complément d'objet dont l'existence est réelle (obligatoire) comme les verbes *eba↘a* "acquérir", *efúbísa* "nettoyer", *eseba* "aiguiser" ou supposée (facultative), à l'image de *edza* "manger", *eyémba* "chanter", *ebína* "danser" ci-dessus, en exemples, est dit transitif.
Cependant, le caractère facultatif de l'usage du COD dans certaines constructions confère aux verbes qu'ils déterminent le statut de verbes intransitifs dont les caractéristiques sont ci-dessus exploitées.

2.2. Intransitivité

À la suite de J. Dubois et al.(2012 : 257), nous définissons l'intransitivité comme l'absence du syntagme nominal complément d'objet dans la structure d'un syntagme verbal. L'intransitivité implique, donc, l'incompatibilité relationnelle entre le verbe et les compléments d'objet. Il en est ainsi des verbes *ekɛ́* "partir", ewá "mourir".
Le transfert catégoriel de verbe dont l'une des conséquences est l'absence de prédestination absolue des verbes pour une construction absolument transitive permet de relativiser la dualité existante entre verbes transitifs et verbes intransitifs. Cela s'explique par le fait que certains verbes absolument intransitifs finissent par avoir des emplois transitifs et vice-versa. C'est pourquoi, au lieu de transitivité et intransitivité, nous préférons construction transitive et construction intransitive.

Exemples :

42. moro awí →construction intransitive
|##mo-ro#a-w-é##|
personne/une/elle+mourir+"réc. simp.".
"une personne est morte".

43. moro awí[10] okú obé → construction transitive directe
|##mo-ro#a-w-í#o-kú#o-bé##|→ construction intransitive
personne/une/elle + mourir+"réc. simp."/mort/mauvaise
"une personne est morte d'une mauvaise mort"

44. mwána adzé → construction intransitive
|##mo-ána#a-dz-é##|
Enfant/un/il+manger+"réc.simp."
"un enfant a mangé".

45. mwána adzé bia →construction transitive
|##mo-ána#a-dz-é#bia##|
Enfant/un/il+manger+"réc.simp."/nourriture
"un enfant a mangé la nourriture"

46. mwána adúmá →construction intransitive
|##mo-ána#a-dúm-á##|
enfant/un/il+courir+"él.simp."
"un enfant a couru".

47. mwána adúmá mbángo → construction transitive
|##mo-ána#a-dúm-á# mbángo ##|
enfant/un/il+courir+"él.simp."/course
un enfant a couru (la course).

3. Répartition des verbes du corpus en fonction de leur valence

Nous avons, ci-dessus, défini la valence comme l'aptitude d'admettre un certain nombre d'actants par un verbe. C'est ainsi qu'à partir du nombre d'occurrences total (189) de notre corpus, nous faisons la répartition et présentons, dans le tableau ci-dessous, les statistiques des constructions absolument puis occasionnellement monovalentes, bi-valentes et trivalentes.

Tableau 1 : Répartition des verbes du corpus en fonction de leur valence

verbes étudiés	Nombre de verbes	%
Verbes absolument avalents	0	0
verbes occasionnellement avalents	5	2,64
verbes absolument monovalents	183	96,82

[10] Contrairement au français, le verbe ewá "mourir" admet le COD en akwá. C'est sa traduction en français qui lui attribue un circonstant de cause.

verbes occasionnellement monovalents	0	0
verbes absolument bivalents	0	0
verbes occasionnellement bivalents	1	0,52
Total	**189**	**100**

Source : moi-même.

De ce tableau, il se dégage le constat selon lequel l'akwá ne dispose ni de verbes absolument avalents ni de verbes occasionnellement monovalents ou encore moins de verbes absolument bivalents. L'essentiel des verbes de cette langue sont absolument monovalents.

Conclusion :

Au terme de cette étude, il ressort ce qui suit :

- comme dans bien d'autres langues, les verbes en akwá sont susceptibles d'être déterminés par les différents actants verbaux que sont éventuellement le sujet et les compléments d'objet ;
- les verbes absolument mono et bi-valents n'ont pas été identifiés dans notre corpus ;
- les verbes avalents sont les plus représentatifs de notre corpus.

Cette étude qui se situe dans le prolongement de notre thèse soutenue en 2011 mérite d'être complétée par bien d'autres, l'objectif étant de formaliser les structures syntaxiques d'une langue encore scientifiquement très mal connue.

Références bibliographiques

BEGUELIN, Marie-José, 2000, De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptive linguistique, Bruxelles, Deboeck/Duculot

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2002, "La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales" in Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique n°37), Université de Neuchâtel, Institut des Sciences du Langage et de la Communication, pp. 47-73

BRACQUENIER, Christine, 2012, "Transitivité vs intransitivité : sémantique et syntaxe du syntagme à l'accusatif" Slavica Occitania, Association Slavica Occitania halshs-00730683 https:// halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00730683

BRACQUENIER, Christine, 2013, Circonstants et spécifiants : vers une nouvelle analyse sémantico-syntaxique de la phrase russe in La revue des études slaves [en ligne] LXXXIV-1-2|2013, URL : http//journals. Openedition.org/res/1073 ; DOI : https// doi.org/104000/res.1073, pp. 1-16

DUBOIS, Jean et al., 2012, Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse

COSTAOUEC, Denis et GUERIN, Françoise, 2007, Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices, Rennes, PUR, Collection Didact Linguistique

CREISSELS, Denis, 2006, Syntaxe générale, une introduction typologique 2, la Phrase, Paris, Lavoisier, Collection Langues et Syntaxe, vol.

GARDE, Paul, 1981, "Des parties du discours, notamment en russe", in Bulletin de la Société de Linguistique de Paris n°76, Paris, Klincksieck, pp. 155-189

GROSS, Maurice, 1969, "Remarque sur la notion d'objet direct en français" in Langue française n°1, Paris, Larousse, pp. 63-73

FRANÇOIS, Frédéric, 1973,"La description linguistique" in *Le langage*, s/d de André Martinet, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la pléaide, pp. 171-282.

GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, 2008, Le bon usage, Grammaire française, Paris, Duculot, 12ème édition

GUTHRIE, Malcom, 1971, Comparative bantu: an introduction to the comparative Linguistics of the Bantu Languages, London, Gregg

LAZARD Gilbert, 1994, L'actance, Paris PUF.

LE QUERLER, Nicole, 2012, Valence et complémentation : l'exemple des verbes trivalents en français in https://www. cairn.info/revue-annales-denormandie-2012-2-page-175.htm

MAINGUENEAU, Dominique, 1999, La syntaxe du français, Paris, Hachette

MARTINET, André, 1985, Eléments de syntaxe générale, Paris, A. Colin

MAZZIOTTA Nicolas, (2012), "Approche dépendancielle de la coordination des compléments du verbe en ancien français" in Actes du Congrès Mondial de Linguistique française, Université de Lyon, pp.187-199

MEL'CUK, Igor, 2009, "Dependency in natural language" in *Dependency in linguistic description*, Amsterdam et Philadelphia, John Benjamins

NEVEU, Franck., 2004, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Arman Colin.

PINO SERRANO, Laura, 2010, "Limites fonctionnelles et transitivité" in Travaux de linguistique, Revue internationale de linguistique française, Paris, Duculot, pp.11-27

ROUVERET, Alain, 2015, Arguments minimalistes, Une présentation du Programme Minimaliste de Noam Chomsky, Lyon, ENS Edition, Collection Langages

SIOUFFI Gilles et VAN RAEMDONCK, Dan, 1999, 100 fiches pour comprendre la linguistique, Paris, Breal, Collection Lingua

TESNIERE, Lucien, Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck